

18 janvier 2005

**Déclaration de S.E. M. Jean Ping,
Président de la 59^{ème} Session de l'Assemblée Générale,
à l'occasion de la reprise du débat général**

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Notre Assemblée reprend aujourd'hui ses travaux dans une atmosphère de deuil, à la suite du tremblement de terre et du raz-de-marée consécutif qui a frappé l'Asie du sud et du sud-est ainsi qu'une partie du littoral africain de l'Océan indien, le 26 décembre 2004.

Selon un bilan malheureusement encore provisoire, on compte plus de 175 000 morts, dont la moitié serait des enfants; environ un million de déplacés ; cinq millions de sinistrés. Les dégâts écologiques sont tout aussi incommensurables.

Je saisis cette occasion pour renouveler mes plus sincères condoléances aux familles des victimes, aux gouvernements et aux peuples des Etats si tragiquement affectés.

La fréquence et l'ampleur des catastrophes enregistrées ces derniers temps - de la Méditerranée aux Caraïbes, de l'Afrique à l'Asie - nous interpellent plus que jamais et attestent une fois de plus de l'urgence d'un renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et de la mise en place d'un mécanisme global d'alerte rapide.

Nous devons nous féliciter de l'exceptionnelle mobilisation de la communauté internationale face au drame survenu dans l'Océan indien ; et je forme le vœu que toutes les promesses d'assistance soient honorées afin de soutenir les pays sinistrés dans leurs efforts de redressement.

J'aimerais une fois de plus saluer le rôle déterminant joué au quotidien par les Nations Unies dans la coordination et la gestion de l'assistance humanitaire internationale.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

S'il est vrai que nous ne pouvons pas toujours prévoir les mutations de la nature, nous pouvons toutefois aujourd'hui nous doter de moyens adéquats pour en prévenir et gérer les effets destructeurs.

A cet égard, la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles qui s'est ouverte aujourd'hui même à Kobe, au Japon, vient à point nommé.

Je me félicite que le projet de résolution proposé par la République démocratique populaire lao, au nom de l'Association des nations de l'Asie du sud-est, mette notamment l'accent sur la nécessité d'intensifier nos efforts en vue de doter l'ONU d'un mécanisme performant, chargé de coordonner l'action de la communauté internationale en matière d'aide humanitaire d'urgence, ainsi que dans l'alerte rapide, la prévention et l'atténuation des catastrophes.

En adoptant ce projet de résolution, nous ferons, j'en suis convaincu, un pas décisif dans la réalisation de cet objectif vital.

Je vous remercie.